



# Les Nouvelles d'Andrest

Bulletin d'Informations Municipales n° 12 - Février 2018

Madame, Monsieur,

Au nom du Conseil Municipal et de tous les agents de la commune, je vous souhaite une année 2018 faite de réussite et de bonheur pour vous et tous vos proches. Si 2017 a été une année de transition, jalonnée d'événements politiques majeurs, 2018 s'annonce comme celle de la mise en place de dispositifs nouveaux à l'échelle de la France, de l'intercommunalité et de la commune.



Cérémonie des vœux à la population

- Le Président Macron a fait part d'une volonté de réformer et de rénover la vie politique française et on ne peut que l'encourager. Il faudra veiller à ce que les citoyens en soient tous bénéficiaires. Pour l'instant, en matière de financement aux communes ou d'actions en direction des plus défavorisés, le gouvernement reste en deçà des espérances.

- La Communauté de Communes Adour-Madiran s'est mise en route tout au long de l'année 2017. Elle devra gérer les écoles, beaucoup d'événements et de locaux culturels, de santé ou dédiés à la petite enfance ainsi que la piscine de Vic-en-Bigorre. Le Président Frédéric Ré a su fédérer les 72 communes dans une volonté de partage et de respect mutuel. La voie nous paraît bien tracée.



Micro-crèche intercommunale

- A l'échelle communale, la micro crèche intercommunale "Les Canalous" ouvrira ses portes le 19 février 2018 mais l'événement qui marquera la mémoire des Andrestois sera l'ouverture de la nouvelle école maternelle et élémentaire après une longue phase de construction et de financement.

Elle portera le nom de Simone VEIL. Invariablement, inlassablement Madame VEIL a défendu ses valeurs de respect de la dignité humaine et du droit à l'autodétermination pour chacun d'entre nous. Rescapée des camps de la mort durant la Seconde Guerre mondiale, elle n'a jamais cessé d'écouter et de défendre la parole des femmes et a fait aboutir avec un grand courage la

législation de l'interruption volontaire de grossesse en 1974 face à une Assemblée Nationale masculine et hostile. Aujourd'hui encore sa voix s'élèverait après les dernières révélations de violences faites aux femmes dans le monde entier. Nous sommes sûrs que l'école d'Andrest portera dignement son nom.

L'inauguration de cette école ainsi que celle de la micro crèche aura lieu le samedi 10 mars 2018 à 10 heures. Vous êtes cordialement invités.

Au carrefour de l'école et de la médiathèque, sera implantée une sculpture métallique. Intitulée "Le Savoir" par l'artiste et créateur Claude Brugeilles, pour qui "La liberté s'use quand on ne la sert pas", elle symbolisera l'importance que nous accordons à la culture et à l'éducation, éléments indispensables pour que chacun dirige librement sa vie. Le financement de cette œuvre est réalisé uniquement par des dons de personnes ou d'entreprises et chacun d'entre nous peut y participer selon son souhait. Les modalités sont présentées un peu plus loin dans ce bulletin.

Pour terminer, je vous renouvelle mes meilleurs vœux pour 2018 et vous adresse, au nom du Conseil Municipal l'expression de mes sentiments dévoués.

Francis PLENACOSTE  
Maire d'Andrest



Accueil des nouveaux arrivants

## **Le Père Noël est passé à la nouvelle école**

Malgré la pluie, le Père Noël a tenu à récompenser les élèves d'Andrest en leur rendant visite, vérifiant leur liste de cadeaux tout en distribuant quelques friandises.



## **Repas de Noël**

150 convives (enfants, enseignants, personnel communal et élus) ont participé au traditionnel repas de Noël, dans une salle des fêtes décorée par les écoliers lors des activités périscolaires.



## **Sculpture "Le Savoir". Modalités de souscription**



Comme annoncé par Monsieur le Maire en première page de ce bulletin, le financement de cette œuvre d'art est réalisé uniquement par des dons de personnes ou d'entreprises. Pour ce faire, un formulaire de souscription est à votre disposition à la mairie. Les dons, déductibles des impôts, doivent être à l'ordre du Trésor public (pour les chèques). Les espèces sont acceptées, un reçu vous sera remis en échange. Il n'y a pas de montant minimum fixé pour ces dons.

## **Nos séniors de plus de 80 ans.**

Comme chaque année, nos aînés de plus de 80 ans ont reçu un cadeau de la part de la commune, une centaine de colis ont ainsi été distribués.

## **Bienvenue aux nouveaux arrivants**

Le 17 novembre dernier a eu lieu l'accueil des nouveaux arrivants, manifestation maintenant traditionnelle dans notre commune. C'est avec grand plaisir que nous avons partagé ce moment avec nombre d'entre eux. Après un court diaporama sur Andrest commenté par Monsieur le Maire, suivi d'une présentation sur l'association "Accueil des Villes de France" par sa Présidente, le verre de l'amitié a été offert aux participants. Cette agréable réunion s'est terminée avec l'espoir qu'elle continue à se tenir chaque année avec autant de succès.





## ***AAA, une nouvelle équipe !***

Un nouveau comité des fêtes sous la présidence de David Poinsoit vient de prendre le relais de l'ancienne équipe pour assurer l'animation du village. Nous profitons de cette occasion pour remercier vivement Philippe Cayret qui a redonné vie il y a 5 ans déjà au comité des fêtes avec de nombreux bénévoles (dont Yann Le Dilhuit cuisinier émérite et président l'année dernière). Le nouveau comité des fêtes, déjà en action, s'inscrit dans la continuité et vous proposera prochainement un nouveau programme d'animations pour l'année.

## ***Andrest Amitié, merci Jacques !***

En quoi consiste Andrest Amitié ? Il s'agit d'une association présidée depuis 2006 par Jacques Marest et qui compte aujourd'hui une quarantaine de membres. Elle permet à ses adhérents, un ensemble d'activités proposées, régulières comme la belote hebdomadaire, thématiques, conviviales, avec des repas et des goûters telle la Chandeleur, escapades de découvertes avec les voyages (île de Ré, Bretagne, etc.). Et toujours "avec le sourire et dans la bonne humeur", comme le rappelle Jacques.

La commune souhaite d'ailleurs remercier Jacques Marest pour son dynamisme et son investissement.

Aujourd'hui un appel est lancé pour prendre le relais de Jacques : "vous êtes retraité ou pas, vous avez envie de vous investir pour les plus âgés de la commune, Jacques Marest sera heureux de vous aider à poursuivre cet engagement associatif, ludique, amical et convivial !".





## **Position du Collectif "Touche pas à ma Poste" Andrest, Aurensan, Sarniquet.**

C'est le mépris pour les usagers, le mépris pour les Elus, c'est le mépris pour les engagements pris.

Lors de la dernière rencontre avec les responsables de la Poste, le Collectif "Touche pas à ma Poste" s'était engagé à examiner les propositions de la Poste pour améliorer le fonctionnement et à poursuivre l'action s'il n'obtenait pas satisfaction en particulier sur le seuil minimum de 24 h d'ouverture.

Non seulement aucune nouvelle positive ne nous est parvenue, mais, pire encore, depuis le mois

d'octobre la Poste, après la réduction draconienne des heures d'ouverture à 18 h effectives, a été fermée six fois : le 17 octobre, les 3, 9, 14 et 16 novembre. La veille de Noël, le samedi 23 Décembre, c'était porte close. Un papier laconique priait les usagers de se rendre à Vic-en-Bigorre pour retirer les colis annoncés le 22 ; les colis de Noël reçus avant le 22, eux, sont restés en attente ... et n'ont pu être retirés... qu'après Noël. Un usager avait pris rendez-vous le samedi 23 et avait commandé la bagatelle de 300 enveloppes timbrées... en vain donc aussi.

Tout cela n'est pas responsable et vient rompre toute confiance en l'administration de la Poste. Sans compter que ce très mauvais fonctionnement porte un discrédit regrettable à ce service auquel, pourtant, les usagers sont toujours attachés. Notre communiqué ne vise aucunement le personnel. Ce que nous visons, c'est cette destruction progressive d'un Service Public soumis aux règles d'une rentabilité étroite et d'une concurrence mortifère. Le Collectif, une fois de plus, saura réagir.

## **VAE - Redevance incitative**

Comme indiqué dans le bulletin de la Communauté de Communes Adour Madiran, paru au mois de novembre 2017, nous vous rappelons que les levées de votre bac de collecte des ordures ménagères effectuées entre le 1<sup>er</sup> décembre 2017 et le 28 février 2018 serviront de base de calcul de votre redevance d'enlèvement des ordures ménagères pour l'année 2018.

Nous vous conseillons donc d'ajuster le nombre de levées de votre bac de collecte des ordures ménagères en le présentant à la collecte uniquement lorsqu'il est plein.

[www.va-environnement.fr](http://www.va-environnement.fr)

### **Dates à retenir**

**Lundi 19 février :**

Ouverture de la micro-crèche.

**Mercredi 21 février :**

Atelier créatif pour les enfants à la médiathèque à partir de 14 h 30.

**7 au 28 mars :**

Exposition peinture Laurence Delis (peintre/écrivain) à la médiathèque.

Vernissage de l'exposition le vendredi 9 mars à partir de 18 h 30.

**Samedi 10 mars à 10 h :**

Inauguration de la micro-crèche et de l'école "Simone Veil" qui sera suivie d'un pot amical auquel les Andrestois sont invités.

**Samedi 24 mars :**

Nettoyons la nature  
Rendez-vous aux Garennes à 9 h.

**Samedi 21 avril à 20 h 30 :**

Loto AAA à la salle des fêtes.

### **BULLETIN D'INFORMATIONS N° 12**

DIRECTEUR  
DE LA PUBLICATION  
Francis PLENACOSTE

REDACTION ET PHOTOS  
Commission Communication  
du Conseil Municipal

CONCEPTION ET IMPRESSION  
Alphabet Imp. - Vic-en-Bigorre

Tirage à 600 ex.